

# BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE CIDRICOLE

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

MAJ : 12/2024

Cette formation diplômante de **niveau 4**, inscrite au **RNCP** (n° **38093**, voir le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/>), prépare à l'exercice du métier de responsable d'entreprise agricole et permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole.

## OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de permettre aux bénéficiaires d'acquérir les compétences suivantes :

- ▶ Se situer en tant que professionnel ;
- ▶ Piloter le système de production d'un atelier cidricole ;
- ▶ Conduire le processus de production dans l'agroécossystème ;
- ▶ Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise ;
- ▶ Valoriser les produits ou services de l'entreprise ;
- ▶ UCARE : Transformer la production de fruits à cidre et une 2<sup>de</sup> UCARE à déterminer.

## PRÉ-REQUIS

- ▶ Être âgé d'au moins 18 ans ;
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum + justifier d'1 an de pratique professionnelle dans n'importe quel secteur (ou autre situation : justifier d'1 an d'activité professionnelle agricole ou justifier de trois années de pratique professionnelle dans un autre secteur) ;
- ▶ Pour les demandeurs d'emploi, avoir un projet validé par France Travail et être sorti de formation initiale depuis au moins 9 mois.

## DURÉE

10 mois - 980 h en moyenne de formation en multimodalité et 8 ou 11 semaines de stage (à déterminer selon votre statut).

## DÉLAIS D'ACCÈS À L'ACTION

Rentrée en septembre (formation en année scolaire).



## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ▶ Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation décrivant le projet ;
- ▶ Entretien individuel afin d'évaluer le réalisme du projet, sa faisabilité et la motivation du candidat ;
- ▶ Satisfaire à un positionnement lors d'une mise en pratique en cas de diplôme inférieur à un niveau 4.

Passage en commission de recrutement pour les personnes cherchant un financement Conseil Régional de Normandie.

## TARIFS

Le coût est établi selon la durée du parcours et les modules de formations choisis (nous contacter pour un devis).

## FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Financements possibles :

- ▶ Places conventionnées Conseil Régional de Normandie ;
- ▶ Compte Personnel de Formation ;
- ▶ Financement par France Travail ;
- ▶ CPF de transition professionnelle auprès d'un OPCO ;
- ▶ Plan de développement des compétences entreprise ;
- ▶ Auto-financement avec abondement CPF ou France Travail.

Rémunération possible selon votre statut

## RESPONSABLE FORMATION

- ▶ Benoit DAVIGNON - Responsable Formation ;
- ▶ Edwige PESNEL - Assistante Formation.

## CONTENU

- ▶ Introduction au monde vivant ;
- ▶ Connaître et comprendre le contexte de l'activité agricole ;
- ▶ Élaborer une stratégie d'entreprise ;
- ▶ Sécuriser la vie personnelle et professionnelle des acteurs de l'entreprise agricole ;
- ▶ Préserver la vie de sol et la biodiversité ;
- ▶ Évaluer le système dans une démarche agroécologique ;
- ▶ Analyser les résultats et assurer la pérennité économique de l'entreprise agricole ;
- ▶ Mettre en marché ses produits.

**Individualisation du plan de formation** selon votre projet d'installation en production cidricole :

- ▶ Module de production principale : conduite d'un verger cidricole ;
- ▶ Et des 2 modules UCARE : transformation en produits cidricoles puis choix du second UCARE comme par exemple : conduire un rucher, produire des champignons, animation à la ferme, construire un bâtiment écologique, élaboration de la bière, etc.

## VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

La formation prépare aux 5 blocs de compétences et aux deux UCARE (adaptation régionale à l'emploi). Chaque bloc peut être validé séparément mais il faut valider les 5 blocs et les 2 UCARE pour valider le diplôme.

## MODE D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- ▶ Épreuves orales d'explicitation de pratiques ;
- ▶ Diagnostic explicité oral de l'entreprise agricole ;
- ▶ Jeux de rôles.

L'entreprise de stage est le support de nombreuses évaluations.

Remédiation possible pendant l'année en cas de non validation d'un bloc de compétences.



## LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- ▶ Intervenants professionnels reconnus ;
- ▶ Formation multimodale avec des temps à distance depuis une plateforme de formation, des regroupements en centre de formation, de la pratique en milieu professionnel et du tutorat avec des professionnels pour accompagner votre projet d'installation ;
- ▶ Individualisation des parcours et de votre calendrier de formation en fonction de votre projet ;
- ▶ Accompagnement dans la constitution des dossiers de financements de la formation.

## SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Ce diplôme vise principalement l'installation agricole. Vous pouvez découvrir quelques réalisations de nos anciens stagiaires dans le lien suivant : <https://cfppa.le-robillard.fr/nos-anciens-stagiaires/>

## MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique « Vie du Centre » sur notre site internet <https://www.le-robillard.fr/>).

## CONTACT

CFPPA «Le Robillard»  
938 Route du Lycée Agricole  
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge  
02 31 42 61 06  
[cfppa.le-robillard@educagri.fr](mailto:cfppa.le-robillard@educagri.fr)  
[www.cfppa.le-robillard.fr](http://www.cfppa.le-robillard.fr)

## PLUS D'INFORMATIONS ?



Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !